

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble sis 1, rue de Keispelt à Kehlen se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 1, rue de Keispelt est situé au noyau historique du village de Kehlen et est connu sous le nom « An Thillen ». Il se compose d'une maison d'habitation à laquelle est accolée une petite annexe à droite.

La maison date du milieu du XIX^{ème} siècle, probablement de 1853¹ et abritait pendant de longues années une cordonnerie au rez-de-chaussée (TYP, GEN). Le nom « An Thillen » vient du nom du père d'un des premiers propriétaires : « Thillmann », qui était cordonnier. Le bien appartenait pendant longtemps à la famille Kayser, connue alors sous le nom « Thillen » à Kehlen. Le dernier cordonnier de cette famille de tradition, M. Jos Kayser y a mené son activité jusqu'en 1980 (SOC) et une grande partie du matériel de la cordonnerie se trouve aujourd'hui au musée « Thillenvogtei ».

La maison principale s'élève sur deux niveaux (RDC +1) surmontés par une toiture à double versant. La façade principale donnant sur la rue de Keispelt présente une composition traditionnelle avec des encadrements en grès local autour de chaque fenêtre (PDR). La particularité de cette façade est sans doute la double fenêtre au rez-de-chaussée qui appartenait à l'ancienne cordonnerie.

La substance historique de l'immeuble a été touchée par d'amples transformations au fil des années, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Or, on y trouve encore une partie des éléments historiques à l'intérieur : carrelages du début du XX^{ème} siècle et parquet d'origine, éléments principaux de la charpente, dalles en bois, encadrements des portes en pierres et une cave voûtée.

Malgré ces transformations, l'immeuble transpose bien le style de son époque et est un bel exemple d'une habitation de taille réduite, couplée à une activité artisanale. Il s'agit aussi d'un bien qui illustre la vie, le travail et l'évolution d'époques passées et qui joue donc un rôle majeur concernant l'histoire sociale de Kehlen.

Critères remplis : typologie (TYP), genre (GEN), histoire sociale ou des cultes (SOC), Période de réalisation (PDR).

¹ Inscription sur la porte d'entrée & information reçue par le propriétaire actuel

La COSIMO émet avec 4 voix pour et 2 voix contre un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 1, rue de Keispelt à Kehlen (no cadastral 1953/5951). 3 membres s'expriment en faveur d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux.

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Jean Leyder, Michel Pauly, Paul Eilenbecker, Sala Makumbundu, Max von Roesgen.

Luxembourg, le 13 janvier 2021